

# FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE



## ORDRE DE LA GYMNASTIQUE (FIG)

### Règlement

#### PRÉAMBULE

Ce projet se base sur le règlement élaboré par le CIO pour l'attribution de l'Ordre Olympique.

#### Art. 1

L'ordre de la Gymnastique représente l'honneur suprême accordé à des personnes ayant illustré par leur action l'idéal de la gymnastique, leurs mérites éminents en faveur du développement de notre sport, et rendu des services exceptionnels à la cause gymnique.

#### Art. 2

Cette distinction ne peut être attribuée que par le Congrès. Seul le Comité Exécutif pourra faire des propositions.

#### Art. 3

Le dossier du candidat éventuel devra mentionner tous ses mérites ainsi que les services rendus à la gymnastique. Il sera en outre tenu compte de la respectabilité, de l'honorabilité, du fair play et de l'intégrité de la personne, tant sur le plan gymnique que privé. Le CE pourra entreprendre préalablement toute démarche à cet effet auprès des autorités gymnique et politique de son pays.

#### Art. 4

Avant l'attribution de l'ordre, un membre du CE donnera connaissance du dossier complet au Congrès, par sa lecture et projection à l'écran.

#### Art. 5

Les personnes encore actives dans les autorités de la FIG ne pourront pas recevoir cette distinction.

#### Art. 6

Les récipiendaires ont les mêmes droits que ceux accordés aux membres d'honneur FIG, selon Art. 38.2. des Statuts.

#### Art. 7

La distinction, le diplôme et l'épingle seront remis au récipiendaire ou à son représentant par le Président de la FIG lors de la remise des distinctions honorifiques pendant un Congrès.

## **Art. 8**

L'ordre de la gymnastique pourra être retiré, par le CE à titre provisoire, à toute personne ayant violé gravement les Statuts et règlements de la FIG pour manque de respect et d'intégrité ou reniement public de l'idéal de la gymnastique. Seul le Congrès est habilité à retirer cette distinction à titre définitif.

## **Art. 9**

Seul le CE est compétent pour modifier le présent règlement.

Février 2012



**Bruno Grandi**  
**Président FIG**



**André Gueisbuhler**  
**Secrétaire Général FIG**